

SEEMO
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 €
Siège social : 25, place de l'Eglise
56270 PLOEMEUR
822 310 124 RCS LORIENT

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 630 857 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 630 857 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élèvera ainsi à 4 031 985 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL SEEMO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 25 place de l'Eglise 56270 PLOEMEUR

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 2 3 1 0 1 2 4 0 0 0 1 8

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2024POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

		Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *			AB		AC		
		Frais de développement *			CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires			AF	51 009	AG	4 230	46 778
		Fonds commercial (1)			AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles			AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			AN		AO		
		Constructions			AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles			AT	93 983	AU	56 185	37 797
		Immobilisations en cours			AV	4 040	AW		4 040
		Avances et acomptes			AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS		CT		
		Autres participations			CU	541 279	CV		541 279
		Créances rattachées à des participations			BB	3 865 400	BC	83 984	3 781 416
		Autres titres immobilisés			BD	20 045	BE	20 000	45
		Prêts			BF		BG		
		Autres immobilisations financières*			BH	143 736	BI		143 736
TOTAL (II)					BJ	4 719 494	BK	164 400	4 555 094
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			BL		BM		
		En cours de production de biens			BN		BO		
		En cours de production de services			BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
		Marchandises			BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			BV	2 595	BW		2 595
		Clients et comptes rattachés (3)*			BX	1 687 840	BY	90 000	1 597 840
		Autres créances (3)			BZ	174 536	CA		174 536
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé			CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités			CF	55 510	CG		55 510	
	Charges constatées d'avance (3)*			CH	19 815	CI		19 815	
	TOTAL (III)			CJ	1 940 297	CK	90 000	1 850 297	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)			CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	6 659 792		1A	254 400	6 405 392
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL SEEMO</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)		DA 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG 2 401 128
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 1 630 857
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 7 591
	TOTAL (I)		DL 4 259 576
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 113 023
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV 776 186
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 450 334
	Dettes fiscales et sociales		DY 733 682
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 21 500
	Autres dettes		EA 178
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 50 910
TOTAL (IV)		EC 2 145 815	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 6 405 392	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 2 061 911
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 440	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL SEEMO				Exercice N		Néant ☐ *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB	FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	2 532 873	FH	FI	2 532 873
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 532 873	FK	FL	2 532 873
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	10 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	196
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 543 069
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	622 251
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 378
	Salaires et traitements*					FY	691 084
	Charges sociales (10)					FZ	216 769
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)			GA	19 722
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	90 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	10	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 653 216		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	889 853		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	1 091 481	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	22 369	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	77 580	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	146 087	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	223 669	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	83 984	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	40 768	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	124 753	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	98 916		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 057 882		

Désignation de l'entreprise		EURL SEEMO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 749	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 547	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 296	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 552	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	52 321	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	1 663	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	56 536	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(53 240)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	373 785	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 861 517	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 230 660	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 630 857	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise EURL SEEMONéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	848	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KT	KU	
				KV		KW	KX	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	45 495	KZ	LA	
		Matériel de transport*		LB	26 314	LC	LD	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	LG	
		Emballages récupérables et divers *		LH		LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL	LM		
	Avances et acomptes		LN	71 809	LO	LP		
	TOTAL III							
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	3 219 315	8V		8W
Autres titres immobilisés			1P	20 045	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	143 736	1U		1V	
TOTAL IV			LQ	3 383 098	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 455 755	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	51 009	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
				IU		MM		MN
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IV		MP	45 495	MQ
		Matériel de transport		IW		MS	48 488	MT
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IX		MV		MW
		Emballages récupérables et divers *		MY		MZ	4 040	NA
	Immobilisations corporelles en cours		NC		ND		NE	
	Avances et acomptes		NG		NH	98 023	NI	
	TOTAL III							
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7
		Autres participations		IO	488 764	ØX	4 406 679	ØY
Autres titres immobilisés			I1		2B	20 045	2C	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	143 736	2F	
TOTAL IV			I3	488 764	NK	4 570 462	ØH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	4 719 494	ØL	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL SEEMO

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4)	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL SEEMO</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	848	PF	3 382	PG		PH	4 230		
TOTAL I		RK	848	RM	3 382	RN		RO	4 230		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	29 243	QI	9 099	QJ		QK	38 342		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 602	QM	7 241	QN		QO	17 843		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	39 845	QV	16 340	QW		QX	56 185		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	40 693	ØP	19 722	ØQ		ØR	60 415		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM				NO		
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	1 663	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	1 547	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	116	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL SEEMO</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	7 475	TM	1 663	TN	1 547	TO	7 591	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z	7 475	TS	1 663	TT	1 547	TU	7 591	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V	83 984	9W		9X	83 984
		– autres immobilisations financières (1) *	06	20 000	07		08		09	20 000
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	90 000	6V		6W	90 000	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	20 000	TY	173 984	TZ		UA	193 984
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	27 475	UB	175 647	UC	1 547	UD	201 575
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	90 000	UF					
	– financières		UG	83 984	UH					
	– exceptionnelles		UJ	1 663	UK	1 547				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL SEEMO				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	3 865 400	UM		UN 3 865 400	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	143 736	UV		UW 143 736	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	108 000		108 000		
	Autres créances clients	UX	1 579 840		1 579 840		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	65 093		65 093	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	500		500	
	Groupe et associés (2)	VC	77 532		77 532		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	31 409		31 409		
	Charges constatées d'avance	VS	19 815		19 815		
	TOTAUX		VT	5 891 328	VU	1 882 191	VV 4 009 137
	RENOIS	(1) Montant des	VD				
– Prêts accordés en cours d'exercice		VE					
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	440		440		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	112 582		28 679	80 408	3 494
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	450 334		450 334		
Personnel et comptes rattachés		8C	77 098		77 098		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 234		67 234		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	246 575		246 575		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	329 136		329 136		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 637		13 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	21 500		21 500		
Groupe et associés (2)		VI	776 186		776 186		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	178		178		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	50 910		50 910		
TOTAUX		VY	2 145 815	VZ	2 061 911	80 408	3 494
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	108 217	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 599	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SEEMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 6 405 392 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 630 857 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



Christophe KUNSCH

Expert - comptable
Commissaire aux comptes

SEEMO

25, Place de l'Eglise
56270 PLOEMEUR

Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024

Commissariat aux Comptes

Place Jean Monnet - 56270 Ploemeur · 02 97 85 45 20 · contact@alneva.bzh

SARL AACC au capital de 8 888 € - Société inscrite au tableau de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes
RCS Lorient 2005 B 884 - SIRET 484 956 198 00010

SEEMO
SARL au capital de 200 000 €
Siège social : 25, Place de l'Eglise
56270 PLOEMEUR

RCS LORIENT 822 310 124

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2024

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL SEEMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL SEEMO à la fin de cet exercice.

La société n'étant pas précédemment tenue de nommer un Commissaire aux Comptes, les comptes de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2023, n'ont pas fait l'objet de certification par un Commissaire aux Comptes.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 28 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

À la clôture de l'exercice, des titres de participation et des créances rattachées figurent à l'actif du bilan pour un montant brut total de 4 406 679 euros. Ce poste a fait l'objet d'une dépréciation de 83 984 euros au 31 décembre 2024.

La note de l'annexe « Immobilisations financières » expose les principes et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des titres de participation et des créances qui y sont rattachées.

Dans le cadre de la justification de nos appréciations nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et avons mis en œuvre des tests afin d'en vérifier la correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

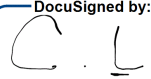
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ploemeur,
le 13 juin 2025

Société ALNEVA,
Commissaire aux comptes,

Représentée par,
Monsieur Christophe KUNSCH,
Associé signataire

DocuSigned by:

A23FA89C5C354B4...

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	51 010	4 231	46 779	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	93 983	56 185	37 798	31 964
Immob. en cours / Avances & acomptes	4 040		4 040	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 406 679	83 984	4 322 695	3 219 316
Autres titres immobilisés	20 046	20 000	46	46
Prêts				
Autres immobilisations financières	143 737		143 737	143 737
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 719 495	164 400	4 555 095	3 395 062
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 687 840	90 000	1 597 840	812 269
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				1 584
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	65 094		65 094	4 449
Autres créances	109 442		109 442	22 912
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 595		2 595	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	55 511		55 511	57 082
Charges constatées d'avance	19 815		19 815	17 670
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 940 297	90 000	1 850 297	915 966
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 659 792	254 400	6 405 392	4 311 028

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 401 128	1 806 635
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 630 857	594 493
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 592	7 475
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 259 577	2 628 603
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	112 583	16 911
<i>Découverts et concours bancaires</i>	441	238
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	113 023	17 149
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	776 186	1 186 744
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	450 334	42 343
<i>Personnel</i>	77 098	77 001
<i>Organismes sociaux</i>	67 235	59 531
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	246 575	140 759
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	329 136	146 050
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	13 638	4 511
Dettes fiscales et sociales	733 682	427 851
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 500	2 000
Autres dettes	179	19
Produits constatés d'avance	50 911	6 318
TOTAL DETTES	2 145 815	1 682 425
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 405 392	4 311 028

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 532 874		2 532 874	2 017 658
Chiffre d'affaires net	2 532 874		2 532 874	2 017 658
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 000	9 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			196	4 099
Total produits d'exploitation (I)			2 543 070	2 031 424
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			622 251	401 758
Impôts, taxes et versements assimilés			13 378	8 249
Salaires et traitements			691 085	677 018
Charges sociales			216 770	228 712
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 723	13 929
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 000	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10	37
Total charges d'exploitation (II)			1 653 216	1 329 704
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			889 854	701 720
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 091 482	26 091
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			22 369	61 446
Produits financiers				
De participation (3)			77 581	64 853
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			146 087	98 903
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	40
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			223 669	163 796
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			83 984	
Intérêts et charges assimilées (4)			40 769	25 427
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			124 753	25 427
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			98 916	138 369
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 057 883	804 734

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 749	6 540
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	1 547	
Total produits exceptionnels (VII)	3 296	6 540
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 552	264
Sur opérations en capital	52 321	6 540
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 664	1 350
Total charges exceptionnelles (VIII)	56 537	8 154
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-53 240	-1 614
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	373 785	208 627
Total des produits (I+III+V+VII)	3 861 517	2 227 850
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 230 660	1 633 357
BENEFICE OU PERTE	1 630 857	594 493
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SEEMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 6 405 392 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 630 857 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	848	50 162		51 010
Immobilisations incorporelles	848	50 162		51 010
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	45 495			45 495
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 314	22 174		48 488
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		4 040		4 040
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 809	26 214		98 023
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 219 316	1 676 128	488 765	4 406 679
- Autres titres immobilisés	20 046			20 046
- Prêts et autres immobilisations financières	143 737			143 737
Immobilisations financières	3 383 099	1 676 128	488 765	4 570 462
ACTIF IMMOBILISE	3 455 756	1 752 504	488 765	4 719 495

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés au coût historique majoré, le cas échéant, des frais d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participations sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en compte pour cette estimation : capitaux propres, valeurs immobilières, rentabilité et perspectives de rentabilité, conjoncture, parts de marché...

Lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût historique, une dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence.

En présence d'un indice de perte de valeur à la clôture, la société réalise un test de valeur de ces titres de participation.

Les frais d'acquisition des titres de participation étant incorporés par option dans le prix de revient de ces titres, Ils sont amortis sur 5 ans par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
Sci Bart 56270 Ploemeur	1 000	-233 846	99,90	-233 846
Sccv Saint Michel 56270 PLOEMEUR	1 500	190 339	80,00	360 762
SCCV PLOEMEUR PAUL FEVAL 56270 PLOEMEUR	1 000	-574 379	85,00	-237 974
SARL HUITNCO 56270 PLOEMEUR	2 000	380 039	95,00	4 558
sccv Guidel Ocean 56270 PLOEMEUR	1 000	-1 432	60,00	574
SCCV GUIDEL JAFFRE 56270 PLOEMEUR	1 000	-455 634	93,00	-66 606
SCCV LANESTER CROIZAT 56270 PLOEMEUR	1 000	512 044	80,00	605 794
SEEMO GRAND OUEST 56270 PLOEMEUR	20 000		90,00	
SCI LARGO 56270 PLOEMEUR	1 500	-37 861	59,47	-4 300
SAS COFOBRET 56270 PLOEMEUR	20 000	180 728	75,00	47 265
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS LORIENT LA PERRIERE 56270 PLOEMEUR	1 000	-64 772	30,00	-64 772
SARL NICOBEN 56270 PLOEMEUR	1 500	477 393	50,00	92 754
SARL FRL 75116 PARIS	1 000	4 727	15,00	-462
SARL LALANDE 56270 PLOEMEUR	1 500	-375 571	30,00	-233 016
SAS DBZ 78112 FOURQUEUX	5 000	104 263	40,00	2 891
SCI R INVEST 56270 PLOEMEUR	1 500		33,33	
BIM 75116 PARIS	1 000	180 279	50,00	180 279
sccv concarneau simon 29000 QUIMPER	1 000	-462	49,00	-462
Sccv 4 Martin Bernard 75019 PARIS 19	100		25,00	
Sccv Vieux Moulin 75008 PARIS 08	1 000		30,00	
SCCV BESTOFTHEBAY 56270 PLOEMEUR	1 000	-84 401	40,00	-63 946
SCI 3R 56270 PLOEMEUR	1 000	-31 754	46,00	-31 754
SCI VENUS LA BASE 56270 PLOEMEUR	1 000	-549 775	45,00	-76 123
SCCV WONDERWOOD 56270 PLOEMEUR	1 000	-44 840	50,00	-32 697
SCCV LORIENT INDUSTRIE DEVELOPPEMEN 92100 BOULOG	1 000		30,00	
Sccv Port Louis Ramparts 75008 PARIS 08	1 000		43,00	
SCCV DU BOIS BOURGEREL 29000 QUIMPER	1 000	-12 683	49,00	-12 683
SAS NVITA 78000 VERSAILLES	10 000	177 034	50,00	299
Sccv Lorient Guesde 92130 ISSY LES MOULINEAUX	1 000	141 751	20,00	141 751
SARL RUSEFF INVESTISSEMENTS 56270 PLOEMEUR	2 000	-113 955	49,00	3 579
SAS DS CUISINES 56270 PLOEMEUR	5 000	1 730	50,00	7 929
Sccv Voisins Village 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	2 000	1 306 683	10,00	1 306 683
SCCV SARTROUVILLE REPUBLIQUE 92200 NEUILLY SUR SEI	1 000		30,00	
SAS SEEMO IDF 75016 PARIS	150 800	-439 701	50,00	-20 449
SARL BNJ 56270 PLOEMEUR	1 000	-18 036	30,00	-7 669
Sci Cabri 56270 PLOEMEUR	1 000	86	50,00	23 129
SAS WIDIDIT 56100 LORIENT	41 000	-318 409	32,00	-38 902

Notes sur le bilan

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
Sccv Vanves montholon 75008 PARIS 08	100	162 821	10,00	162 821
SARL LES ASTERIES 56270 PLOEMEUR	75 000	-413 475	30,00	-18 492
SAS RUSEFF LATRUFFE IMMOBILIER 56270 PLOEMEUR	400 000	62 978	50,00	26 049

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	261 375	261 375	2 031 755		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	259 688	259 688	1 327 755		71 110
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

A la clôture du bilan, les informations et résultats non communiqués :

- seemo Grand ouest
- Sccv Vieux Moulin
- Sccv Louis Ramparts
- Sccv 4 Martin Bernard
- Sccv Sartrouville République

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	848	3 383		4 231
Immobilisations incorporelles	848	3 383		4 231
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	29 243	9 099		38 342
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 602	7 241		17 843
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	39 845	16 340		56 185
ACTIF IMMOBILISE	40 693	19 723		60 416

Modalités d'amortissements

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 891 329 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 865 400		3 865 400
Prêts			
Autres	143 737		143 737
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 687 840	1 687 840	
Autres	174 536	174 536	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 815	19 815	
Total	5 891 329	1 882 192	4 009 137
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	145 285
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	62 688
Autres créances	3 512
Disponibilités	
Total	211 485

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 475	1 664	1 547	7 592
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	7 475	1 664	1 547	7 592
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 664	1 547	

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 145 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	441	441		
- à plus de 1 an à l'origine	112 583	28 679	80 408	3 495
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	450 334	450 334		
Dettes fiscales et sociales	733 682	733 682		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 500	21 500		
Autres dettes (**)	776 365	776 365		
Produits constatés d'avance	50 911	50 911		
Total	2 145 815	2 061 912	80 408	3 495
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	108 217			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 599			
(**) Dont envers les associés	724 531			

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	496
Emprunts et dettes financières divers	39 780
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 820
Dettes fiscales et sociales	96 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	268 313

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	
	Montant
Charges d'exploitation	19 815
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	19 815

Produits constatés d'avance	
	Montant
Produits d'exploitation	50 911
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	50 911

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 20 124 euros
Les engagements retraites ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées au taux d'actualisation de 3.35% en utilisant la table de mortalité INSEE 2024.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.